



Novembre

2024

n° 36

80^e
1944
2024

ANNIVERSAIRE DE
**LA LIBERATION
DE MAGENTA**

Edito du Maire

MAGENTA Info

Lors de son départ du ministère des finances, après un bail de sept et demi, le ministre Bruno Lemaire a cru bon devoir décocher une flèche assassine envers les collectivités locales, les accusant sans nuances de mauvaise gestion financière. C'est un mensonge éhonté et le ministre le sait très bien mais il sait aussi qu'une énormité pareille, venant d'une personne autorisée, peut trouver un certain crédit dans l'opinion publique.

Qu'en est-il réellement ?

La dette globale des collectivités locales (communes, intercommunalités, départements et régions) ne représente même pas 10% de l'endettement total de la France, celui-ci dépassant maintenant 3 200 milliards d'euros. Par ailleurs, les dettes contractées par ces collectivités ne concernent que les dépenses d'investissements (construction de bâtiments tels des écoles, salle des fêtes, gymnases etc).

Il s'agit donc de dettes saines, de même nature que celles que vous pourriez contracter pour acquérir votre maison.

Les 2/3 des investissements publics sont d'ailleurs assumés en France par les collectivités locales, ce qui assure une grande partie de l'activité des entreprises de bâtiment et travaux publics.

Il nous est rigoureusement interdit d'être en déficit pour payer les dépenses ordinaires de fonctionnement (salaires, gaz, électricité, repas de cantine etc).

L'Etat en revanche s'endette chaque année pour payer des dépenses courantes, notamment les salaires de ses agents, civils et militaires ainsi que les intérêts des dettes accumulées.

Ainsi, la dette de l'Etat n'est pas saine, sans qu'aucune solution énergique ne soit envisagée par les pouvoirs publics. Il y a fort à craindre que ce soit la même chose dans 20 ans, puisque cela fait plus de 40 ans que cela dure.

Les intérêts de la dette sont désormais supérieurs au budget de la Défense Nationale et atteindront bientôt celui de l'Education Nationale.

La France est devenue l'homme malade de l'Europe, comme la Grèce en son temps.

Il est donc singulier et cynique que nos dirigeants nationaux de toutes tendances, toujours très contents d'eux, nous fassent la leçon en permanence, eux qui n'ont jamais passé une journée de leur vie dans une entreprise, ne savent pas ce qu'est un ouvrier et ne connaissent le peuple français que de très loin.

Un peu de modestie et de lucidité de leur part seraient bienvenues.

Comme il faut s'y attendre et dans le droit fil de leur pensée, le projet de Loi de Finances pour 2025 va accentuer une pression formidable sur les finances locales.

Jusqu'où iront-ils ?

Quoiqu'il en soit, à titre d'information purement locale, je précise que notre commune n'a aucune dette et dispose actuellement d'une trésorerie satisfaisante, laquelle est placée sur un compte du Trésor Public, l'Etat en usant à sa guise.

Laurent Madeline

ACTUALITÉS LOCALES

Libération de Magenta



Le 80ème anniversaire de la libération de Magenta a été célébré jeudi 29 août.

Jeudi soir, une grande cérémonie a eu lieu pour la libération de la ville de l'occupation allemande. C'est en fin de journée que s'est déroulé l'hommage aux soldats morts au combat et aux martyrs de la Résistance, à l'occasion du 80e anniversaire de la libération de la commune de Magenta par les troupes alliées.

Laurent Madeline, maire, accompagné de ses adjoints et des autorités militaires ont déposé une gerbe au monument aux morts après avoir défilé avec la fanfare municipale de Magenta en tête. On pouvait noter la présence des différentes associations d'ancien combattants qui fermaient le cortège.

Une cinquantaine de Magentaises et Magentais ont participé également aux cérémonies et ont pu apprécier le vin d'honneur offert par la mairie.

Anniversaire de jumelage

Grand succès pour l'anniversaire des 15 ans de jumelage (2009-2024) entre les communes de Magenta (France) et Magenta (Italie).

Pour l'occasion, une délégation italienne s'est déplacée spécialement pour fêter cette amitié entre les deux communes. De nombreuses activités étaient au programme : visite de Pressoria, rencontre avec une coopérative de champagne, promenade sur l'avenue de Champagne etc., le tout couronné par un concert offert par l'Harmonie des Tonneliers d'Épernay.

L'événement dignement fêté, a rassemblé tous ceux qui ont œuvré et œuvrent encore depuis 15 ans pour ce jumelage. Le Comité de Jumelage a pour but de favoriser les échanges entre les villes jumelées dans tous les domaines : scolaires, sportifs, culturels, sociaux, économiques, etc. afin de permettre une meilleure connaissance réciproque.

Les frais de réception étaient entièrement à la charge du Comité de Jumelage.



Rentrée Scolaire

Pour cette année scolaire 2024-2025 c'est une nouvelle enseignante qui fait sa rentrée au GSAF, Mme Michaut et c'est la dernière rentrée pour Elise. Autre changement de taille pour les élèves, la végétalisation de la cour.

Pour les primaires 3 classes pour 5 niveaux:

- 11 CP et 8 CM2 avec Mr GUILLEMINOT
- 13 CE1 et 4 CE2 avec Mme MICHAUT
- 18 CM1 avec Mme LABRIET

C'est lundi 2 septembre que l'école maternelle de Magenta a accueilli 36 enfants prêts à découvrir leur classe.

- 14 en petite section
- 8 en moyenne section
- 14 en grande section

De la toute petite à la grande section, chacun a pris ses repères avec sa maitresse et son ATSEM.



Végétalisation de la cour d'école



Les travaux de végétalisation de l'école Anatole France ont débuté au mois de juillet 2024 et se sont terminés fin août. Ils ont porté sur l'unique cour de l'école élémentaire.

Ces travaux ont permis de végétaliser les espaces à forte tendance minérale comme la cour d'école.

En plus d'apporter de la fraîcheur et de favoriser la biodiversité, ce projet est également l'occasion de réinventer les usages de ces espaces de vie.

Des cheminements ont été aménagés et différents équipements ont été installés : mini city stade, scène, parcours. Plusieurs arbres vont être plantés.

Ces aménagements ont d'autres impacts positifs : une plus grande mixité au sein des espaces de jeux et plus de sérénité chez les enfants.

En effet les espaces deviennent multi-usages, avec un meilleur partage de ces usages pendant les temps de récréation, périscolaire et extrascolaire. Les jeux sont moins "classiques" et plus axés sur l'imagination. Les enfants s'approprient ces différents espaces.

Les travaux du GSAF s'élèvent à:

171 110€ 73 TTC.



ACTUALITÉS LOCALES

Journées du Patrimoine

Bilan très positif des Journées du Patrimoine 2024 sur la Commune de Magenta. Belle réussite avec une nette progression de visiteurs venant de toute la région Grand Est et même Parisienne.

Voici les chiffres pour Magenta.

- Le Site Eglise Magenta : 136 visiteurs (dont 54 élèves de st Victor Epernay le vendredi).

- Le Site Locomotive et Expositions ferroviaires : 186 visiteurs pour les 2 jours.

- Le Site Musée SNCF ses 2 simulateurs et le Modélisme ferroviaire à l'étage: 235 visiteurs sur 2 jours.

Soit un total général pour les 3 sites 557 visiteurs sur 2 jours et demi.



Arrêt sur Image



Opération Nettoyons la Nature



Expo Légo



Atelier réparation vélos en partenariat avec l'Agglomération



Kamishibai : 6 novembre à 14h & 16 novembre à 10h30
4 décembre à 14h & 14 décembre à 10h30

VIE MUNICIPALE

Téléthon

MAGENTA

2024

ENTRÉE 2€ MINIMUM

MAGIE
Trompes de chasse

Tournoi de foot

Ventes au profit du Téléthon

Vente de crêpes

L'île aux enfants

29 & 30
NOVEMBRE

Vendredi et Samedi matin
au Club House
Samedi après-midi à l'Espace Culturel

Snack & Restauration
sur place

Restauration

MAGENTA

ADAME

Animation sonore et musicale



Dans le cadre du **Téléthon**

Le Magenta Badminton club organise un Tournoi de Badminton à l'italienne par équipe
Le 26 novembre 2024 à 19h30
Au Gymnase Roger Pointurier 51530 Magenta

Ouvert à tous



3 € par personne reversés entièrement au téléthon
Inscription par mail souhaitée : breton.lucie51@gmail.com

Petit buffet offert par le club

MAGENTA

Musique Municipale de Magenta

Dans le cadre du **Téléthon**
Répétition portes ouvertes

Vendredi 29 novembre 2024
à partir de 20h

Espace Musical de Magenta
18 rue des Martyrs de la Résistance

Venez avec votre instrument vivre une répétition de l'intérieur ou observez comment un programme est travaillé.



Vente de vin chaud et crêpes au profit du Téléthon

TELETHON
2024



A l'occasion du Téléthon organisé par la commune de Magenta, Gym & Yoga Magenta propose une semaine de cours ouverts à tous au profit du Téléthon du 25 Novembre au 29 Novembre 2024.

HALLE DES SPORTS DE MAGENTA :

LUNDI 25 NOVEMBRE A 18H30 GYM TONIC ET 19H40 STEP AVEC MONIQUE

JEUDI 28 NOVEMBRE A 18H15 ZUMBA AVEC CATHOU
19H15 GYM TONIC AVEC DAVID

VENDREDI 29 NOVEMBRE A 17H45 PILOXING
18H30 STRETCHING AVEC CATHOU

MAISON HEUREUSE DE MAGENTA :

LUNDI 25 NOVEMBRE YOGA DE 17H30 A 19H AVEC BRUNO

MERCREDI 27 NOVEMBRE DE 17H30 A 19H AVEC BRUNO

PARTICIPATION

TELETHON MINIMUM 1€



Infos : moniquevicot@hotmail.com

VIE MUNICIPALE

Rappel :

Entretien des trottoirs : tous responsables

Neiges, mauvaises herbes, déjections canines... A qui incombe réellement l'entretien des trottoirs ? A Magenta, l'arrêté 6-49-2017 est très clair : l'entretien des trottoirs est à la charge des propriétaires ou des locataires des habitations.

Neige et verglas

Lorsqu'un arrêté municipal existe, comme c'est le cas à Magenta, ce sont aux riverains de déneiger devant leur habitation en cas de neige ou de gelée. L'obligation s'impose alors aux locataires et aux propriétaires de maisons individuelles ainsi qu'aux syndicats de copropriété agissant au nom du syndicat des copropriétaires d'un immeuble en copropriété.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sel ou du sable devant leur habitation.

Important: Le non respect des mesures de déneigement édictées par l'arrêté expose les contrevenants à une amende de 38 euros. Et en cas d'accident, la victime peut engager la responsabilité des personnes concernées (locataires, propriétaires ou syndicats).



Mauvaises herbes

Si les agents communaux entretiennent régulièrement la voie publique, l'entretien et le désherbage des trottoirs sont à la charge des propriétaires ou des locataires riverains sur toute la longueur de leur habitation ou de leur commerce.

Le nettoyage concerne le balayage, le désherbage et le démoussage des trottoirs, qui doivent être réalisés par arrachage ou binage et non pas à l'aide de produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques.

Il en est de même pour les caniveaux et les descentes des eaux pluviales : les propriétaires doivent s'assurer qu'ils ne soient pas obstrués.

Déjections canines

Quant aux déjections canines, elles sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics et les aires de jeux pour enfants. Il est donc de la responsabilité des propriétaires d'animaux de les ramasser.

La commune de Magenta met d'ailleurs à cet effet plusieurs distributeurs de sacs gratuits à différents endroits de la ville.

Outre un manque de respect pour leurs concitoyens, les contrevenants s'exposent à une amende de 35 euros.

Poubelles

Chaque riverain est tenu de sortir ses sacs de tri et poubelles la veille du passage des services Déchets d'Epernay Agglo Champagne, selon le calendrier annuel édicté par ces derniers. Pour une meilleure utilisation de l'espace public, pour la sécurité de tous et pour d'évidentes raisons esthétiques, les containers doivent être rentrés par les propriétaires et locataires aussi tôt que possible juste après le passage des services de l'Agglomération.

VIE MUNICIPALE

Le Comité des Fêtes



C'est certes une association mais c'est surtout une institution locale.

Il a été créé en 1971 par Bruno Sanfilippo et sa maman Suzanne Hugot, aidés par quelques bénévoles et fortement soutenus par le Maire de l'époque Monsieur Pierre Godbillon et aujourd'hui par Monsieur Laurent Madeline.

Certains de ces « pionniers » bénévoles sont aujourd'hui disparus, comme Jacques Mangin, René Railla, Mr et Mme Romain et les membres fondateurs. D'autres ont arrêté atteints par la « limite d'âge » c'est le cas de François Renard, de Bernard Launois et d'autres encore.

De nombreuses manifestations ont été créées comme le Carnaval et ses défilés de chars, la kermesse des écoles, puis la fête des écoles avec le gigantesque BBQ suivi du grand feu

de « La Saint Jean » et du feu d'artifice. La fête foraine, précédée par la musique Municipale et la retraite aux flambeaux, verra le jour sur le parking des écoles et il y a environ 28 ans, en octobre, une brocante annuelle verra le jour dans les rues du village puis de nombreux « thés dansants » seront répartis sur l'année.

Les présidents se sont succédés après le départ de Bruno Sanfilippo, ce fut Annette Lambert (décédée), puis Martine Grard et enfin Jean Luc Morard depuis 1995. D'autres animations ont pris naissance comme un forum des associations, l'animation de « la chasse aux œufs de Pâques » avec distribution de sachets remplis de chocolats aux élèves des écoles, la création des soirées « Disco année 1980 » qui remportaient de vifs succès, un après midi musical avec « Blind test » en 2019.

Tous les ans, fin juin, la traditionnelle fête des écoles sur le stade, dont le Comité des Fêtes assurait l'animation musicale et le feu de la Saint Jean. Création d'une kermesse le 14 juillet avec des « jeux d'antan » et repas champêtre ; la participation au Téléthon et l'animation de Noël avec le passage du Père Noël en calèche dans les rues de la ville, pour la enfin depuis 2007, avec le soutien « actif » de la Mairie et du Comité des Fêtes les traditionnelles expositions de crèches de Noël dans l'église Sainte Marie.

D'autres animations eurent lieu comme une représentation théâtrale en 2020, des concerts de Noël en chant choral ou avec des groupes de musique, dans l'espace culturel ou dans l'église Sainte Marie, ainsi que le repas de la Saint Sylvestre, animation qui fut hélas arrêtée.

D'autres animations disparaîtront à commencer par les thés dansants puis la fête foraine qui était devenue embryonnaire et la brocante se déplacera en 2017 sur le parking des écoles et le stade annexe à cause des contraintes « des plans vigipirates » imposés par l'Etat.

Le Comité des Fêtes se renouvelle cet été, Jean Luc Morard (notre photo) décide d'arrêter ainsi qu'une partie de son équipe, la majorité des bénévoles ayant atteint ou dépassé l'âge de 75 ans et plus. Une remise de diplôme de 30 ans leur a été remis lors d'un dîner en présence de Monsieur le Maire, Laurent Madeline, ce printemps dernier.



Place aux « jeunes » Un nouveau bureau s'est mis en place dirigé par Nathan Drancourt, nouvel habitant de Magenta. Avec son équipe il organise la mise en place de la brocante 2024 et a de nombreux projets pour l'avenir. Nous lui souhaitons de nombreux succès pour l'animation des habitants de Magenta avec encore plus de bénévoles

Soyons solidaires

Collecte alimentaire

Le 08 novembre 2024

Vous êtes invités à apporter des denrées non périssables au point de collecte salle de réunion Gilbert Curinier bâtiment de la bibliothèque de Magenta Place Roger Pointurier



**de 10 h à 12h et de
15 h à 18 h 30**

MAGENTA



Pas de produits frais.

MERCI!

MAGENTA

Bulletin d'information édité par la Direction de la Communication de Magenta Mairie 1 rue Paul Gravet 51530 Magenta.
Tel.: 03-26-55-29-46 Fax: 03-26-55-74-74. Directeur de la publication: Laurent Madeline -
Rédacteur en chef : Laurent Madeline - Rédacteurs : Nenad, Émilie Henry, et Commission Communication
Photographies: Mairie de Magenta - Réalisation graphique: Nenad - Conception: Bulletin municipal Magenta -
Impression : Mairie de Magenta. Distribué par la Commune de Magenta octobre 2024.